

Québec, le 12 novembre 2014

**6211-08-012**

Monsieur Nicolas Grondin  
Direction des projets économiques, de l'environnement  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, C-422  
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec**

Monsieur,

À la suite du mandat qui a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, la commission chargée de l'étude de ce dossier désire recevoir des réponses aux questions suivantes afin d'apporter des éléments d'informations complémentaires à la population. Afin d'être plus accessible, la commission souhaite que ces réponses soient rédigées de façon vulgarisée. Ces réponses sont requises pour le 20 novembre 2014, au plus tard.

1. Votre ministère a-t-il réalisé une étude comparant les diverses approches de garanties financières et évaluant leur efficacité ? Si oui, veuillez la déposer. Si non, indiquez quels sont les divers outils utilisés pour obtenir une garantie financière et commenter leur efficacité, avantages et inconvénients relatifs.
2. En date du 1<sup>er</sup> octobre 2014, quelle est la situation de paiement des garanties financières des mines du Québec? Précisez pour chacune des mines n'ayant pas payé 100 % du montant de la garantie si le paiement est en retard et, le cas échéant, depuis combien de temps. Dans les cas de paiements en retard, quelles mesures ont été prises par votre ministère pour récupérer les montants dus ou faire cesser les activités de l'entreprise ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission